

| 14 ^e législature | | |
|---|---|---|
| Question n° : 52297 | de M. Jean-Jacques Candelier (Gauche démocrate et républicaine - Nord) | Question écrite |
| Ministère interrogé > Francophonie | | Ministère attributaire > Francophonie |
| Rubrique > langue française | Tête d'analyse > défense et usage | Analyse > rapport parlementaire. préconisations |
| Question publiée au JO le : 18/03/2014 page : 2533 Réponse publiée au JO le : 06/05/2014 page : 3702 Date de changement d'attribution : 10/04/2014 | | |

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier attire l'attention de Mme la ministre déléguée auprès du ministre des affaires étrangères, chargée de la francophonie, sur les propositions pour une ambition francophone du rapport d'information enregistré à la Présidence de l'Assemblée nationale le 22 janvier 2014. Il lui demande si elle compte mettre en œuvre la proposition formulée au quatrième tiret du point 1.

Texte de la réponse

La France met en oeuvre une politique active de promotion de la langue française dans le monde et soutient les différentes actions de l'Organisation internationale de la Francophonie et des opérateurs de la Francophonie en faveur du multilinguisme. S'agissant du développement de cours en ligne ouverts et massifs (CLOMs) francophones, la France soutient les initiatives récentes dans ce domaine portées par l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF), opérateur de la Francophonie. L'AUF fonde sa programmation 2014-2017 sur un thème central : « l'Université : moteur de développement des sociétés ». La Francophonie devant aussi se conjuguer avec la modernité, le numérique est avec la langue française un champ prioritaire de l'action de l'AUF, engagée depuis plus de 20 ans dans cette direction. Lors de son Assemblée générale de 2013, l'AUF a adopté un Livre blanc sur le numérique éducatif où le rôle des CLOMs a été précisé. L'AUF s'est engagée à accompagner le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche pour la promotion de l'offre française et francophone en CLOMs. L'Agence aidera les universités francophones du Sud à produire et à former les enseignants à ces nouvelles pratiques pédagogiques des cours en ligne. Enfin, l'agence continuera sa collaboration dans le cadre du projet France Université Numérique. La France étant le principal bailleur de fonds de l'AUF (à hauteur de 65 % de son budget en 2014) et représentée au sein de son conseil d'administration, elle veillera à ce que les CLOMs francophones restent au coeur de la mise en oeuvre de la stratégie numérique de cet opérateur de la Francophonie.